

CHARTE DES ASSOCIÉ·ES

Être associé·e chez Compostons, c'est partager des valeurs et des engagements communs, au bénéfice du vivant, des usagers et des territoires. Cette charte pose le cadre de notre fonctionnement collectif et des responsabilités que nous choisissons d'assumer ensemble.

VALEURS



LE VIVANT



L'EXPERTISE
par le FAIRE



LA COOPÉRATION



L'ENTHOUSIASME

ACCUEILLIR

- Inclure les nouveaux·elles salariés et associé·es

CULTIVER LA TRANSPARENCE

- Assurer un climat de confiance
- Faciliter la diffusion des informations
- Lire et présenter les comptes annuels

REJOINDRE UN COLLECTIF

- Participer aux réunions d'associé·es
- Organiser des moments de convivialité
- Partager l'expérience et les compétences des associé·es

S'INFORMER

- Se tenir à jour sur les évolutions de la SCOP
- Se renseigner sur les secteurs d'activité liés à Compostons

COMMUNIQUER

- Parler des activités de la coopérative
- Représenter Compostons en participant à des rencontres, études, salons etc

DÉCIDER

- Participer aux décisions stratégiques
- Faire des propositions
- Voter et participer à l'Assemblée Générale

